

Plan dressé pour demande d'autorisation

Démolition d'un pavillon existant n°4021, construction d'une structure pour l'accueil collectif de jour

Commune :	Yverdon-les-Bains	N°CAMAC :	241582
Plans RF N° :	20, 27 et 28	N°Dossier :	31473.01
Coordonnées :	2°53'8"890 / 1°18'1"400		
Altitude moyenne :	435 m		
Parcelle N° :	1865	Bâtiment scolaire n°4021	173 m²
Propriétaire :	Yverdon-les-Bains la Commune	Autres bâtiment(s)	3'089 m²
		Jardin	27'365 m²
		Surface totale	30'627 m²
Affectation du sol :	PGA / Zone de la Place d'Armes	Limite des constructions :	selon art. 36 Loi sur les routes
Date du plan :	17.06.2003		
Degré de sensibilité au bruit :	III		
Secteur protection des eaux :	üB		
Note architecturale :	Bâtiment n°1983: 2		
	Bâtiment n°4021: -		
Dérogation :	art. 36 Loi sur les routes		
Relevant du géomètre breveté			
La réalisation du projet implique la mise à jour du plan cadastral			

13/08/2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: _____
Le Secrétaire: _____



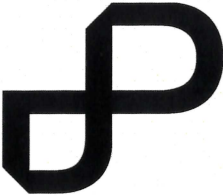
JaquierPointet

Jaquier Pointet SA
Rue des Pêcheurs 7 - CP
1401 Yverdon-les-Bains
www.jaquierpointet.ch



Sylvain PITTET
Ingénieur géomètre breveté

Yverdon-les-Bains, le 5 juin 2025



Servitudes concernées par le projet

2000/2947	D	Zone/quartier : Restriction au droit de bâtir, interdiction de dépôts	1997/2682
1998/1153	C	Canalisation(s) téléphonique	2002/749
			2010/1075
			2025/960

Mention

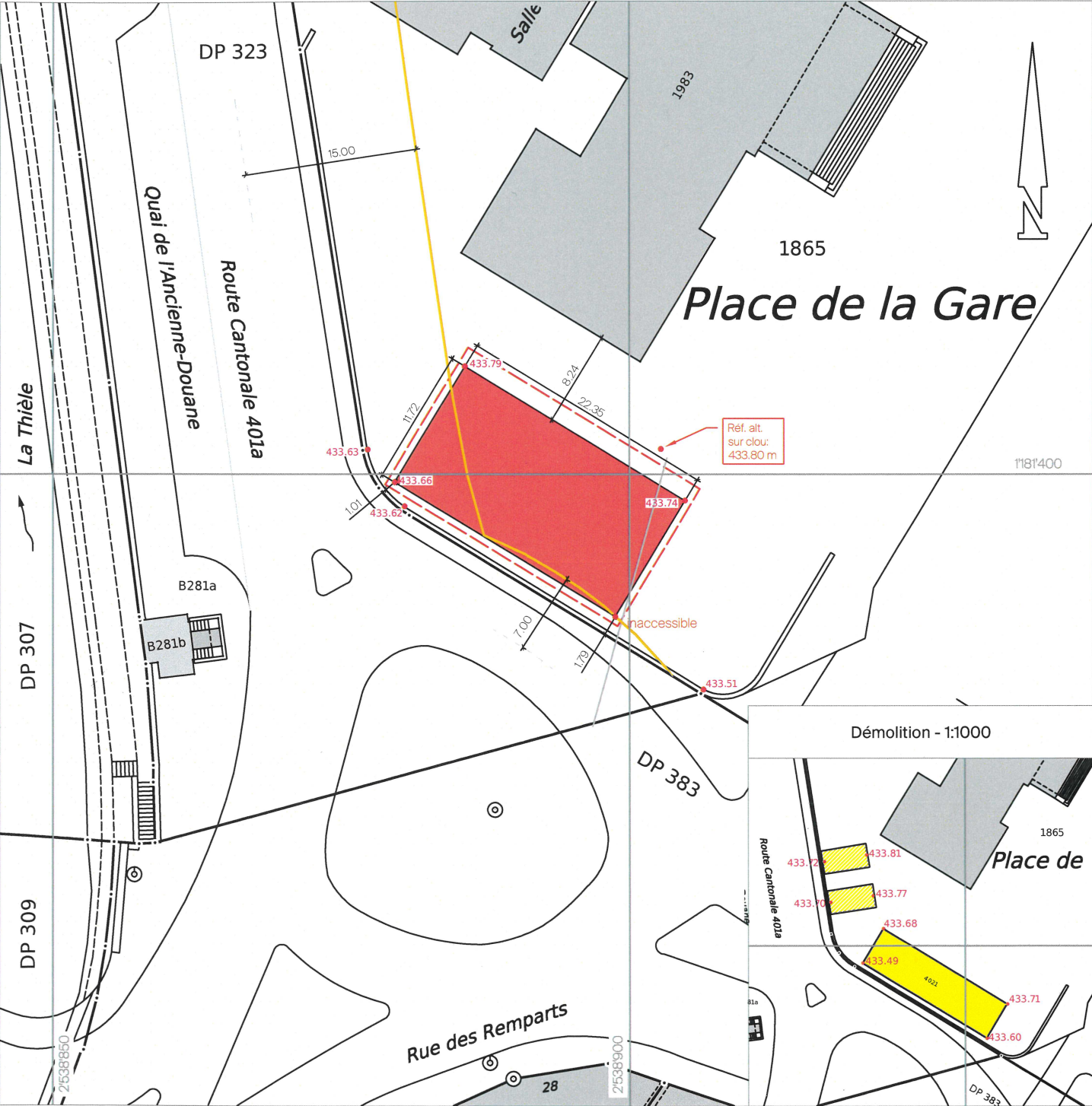
Protection des monuments et des sites
Protection des monuments et des sites
Repère de mensuration
Restrictions droit public propriété (962 CC, protection nature, patrimoine,...)

Légende

- Bâtiment
- Avant-toit
- Bâtiment à démolir
- Couvert à démolir

Détails : voir plan de l'architecte

Les EU et EC seront raccordées aux canalisations existantes ; à contrôler par le Maître d'ouvrage



Echelle 1 : 500

Mensuration numérique
Source : Géodonnées @ Etat de Vaud / 05.06.2025
31473-01-01b-ENQ-250605-GNI.dwg